DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

COMMUNE DE MEROBERT

24, Rue du stade

PLAN DE DIVISION ET DE BORNAGE

d'une propriété appartenant à M. et Mme MAIN

Références cadastrales :

Section C n° 226 pour 29a75ca (mesurage : 3034m²)
C n° 1012 pour 13a04ca

DESCRIPTIF DE DIVISION

LOT A : 592 m² (mesurage)
C n° . . . (226p) pour 5a43ca
C n° . . . (226p) pour 0a49ca (align)

LOT B : 599 m² (mesurage)
C n° . . . (226p) pour 5a50ca
C n° . . . (226p) pour 0a49ca (align)

LOT C : 871 m² (mesurage)
C n° . . . (226p) pour 8a57ca
C n° . . . (226p) pour 0a14ca (align)

LOT D : 877 m² (mesurage)
C n° . . . (226p) pour 8a63ca
C n° . . . (226p) pour 0a14ca (align)

Surplus : 13a99ca (hors périmètre du lotissement)
C n° . . . (226p) pour 0a95ca
C n° 1012 pour 13a04ca

NOTA : Le nivellement est rattaché au système N.G.F (par GPS).
Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 / CC49

Dossier : 171767/21796

Échelle : 1/200

GÉOMÈTRES EXPERTS ASSOCIÉS
ARKANE FONCIER
Vincent KLINGE
Géomètre Expert Associé
Ingénieur Topographe I.N.S.A.
3, Boulevard Henri IV - 91150 ETAMPES
Tél : 01 64 94 17 27 - Fax : 01 64 94 51 12
E-mail : etampes@arkane-foncier.fr
www.arkane-foncier.fr

Nota : Ce plan a été établi sur support informatique et le fichier 171767-21796.dwg en date du 12/01/2018 est rigoureusement identique à ce plan. De ce fait, toute modification apportée aux données de ce fichier ne peut engager notre responsabilité.

La précision des données numériques extraites du plan dépend de l'échelle graphique pour laquelle celui-ci a été établi. Cette précision respecte les classes de précision réglementant la profession de Géomètre-Expert Foncier telles que définies dans l'arrêté et la circulaire du 16 septembre 2003.

Date	Resp.	Dossier	Observations
12/01/2018	CS	171767	Plan de division et de bornage
		21796	

Nota : Les cotes et superficies indiquées au présent plan, sont établies par application cadastrale et selon les limites apparentes et, de fait, ne seront définitivement qu'après bornage contradictoire.

C n°1142
M. et Mme MORI LAURENT

C n°1211
M. et Mme DESBONNET
JEAN PIERRE

C n°1023
Mme ROCHE LYDIA

C n°1022
M. DOS SANTOS MILHANO JOSE

C n°1024
Mme MENEGAUX CAROLE

Rue du Stade

Servitude de vue et de prospect
Art L et R 471-1 du Code de l'Urbanisme
grevant le lot C au profit du lot A

Servitude de vue et de prospect
Art L et R 471-1 du Code de l'Urbanisme
grevant le lot D au profit du lot B

LOT A
S= 592 m² (dont 49 m² d'alignement)

LOT B
S= 599 m² (dont 49 m² d'alignement)

LOT C
S= 871 m² (dont 14 m² d'alignement)

LOT D
S= 877 m² (dont 14 m² d'alignement)

Potager

Dalle béton

95 m²

Surplus hors Lotissement
C n° . . . (226p et 1012)
pour 13a99ca

LEGENDE :

Limite cadastrale
Clôture
Regards divers - Grille Avaloir
Chambres PTT ou EDF
Poteau incendie , bouches a clef Eau / Gaz
Poteaux divers , Candelabre
Panneaux de signalisation

PARCELLE A
LIMITE DE PROPRIETE
CROCHET
PARCELLE B
Murs ou clotures appartenant a la parcelle ou se situe le crochet. (Parcelle B)

PARCELLE A
LIMITE DE PROPRIETE
CROCHET
PARCELLE B
Murs ou clotures mitoyens entre les parcelles A et B.

Échelle : 1/200